

Ad. E.



M^e Daniel Dumais, Ad. E.
Heenan Blaikie Aubut
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Daniel Dumais, associé du cabinet, est expert en droit des assurances et possède une vaste expérience dans les domaines de la responsabilité civile et professionnelle. Il exerce également en litige commercial, notamment en matière d'arbitrage.

CONTRIBUTION

M^e Dumais est un auteur et conférencier recherché, il a rédigé plusieurs ouvrages et articles dans le domaine des assurances et a prononcé aussi plusieurs conférences sur le sujet. Il a enseigné le droit des assurances et la procédure civile à l'Université Laval (1987-1994) où il donne présentement un cours sur le droit du sport, et a enseigné à l'École du Barreau de Québec (1995-2003). Il a récemment présenté des conférences dans le cadre de cours à la Formation continue du Barreau du Québec et lors de colloques à l'Institut canadien. En 1992, il a développé une expertise pointue plutôt rare : il représente des équipes professionnelles de sport en matière d'arbitrage salarial dont des équipes de la Ligue nationale de hockey. Il a présidé le Comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec et est membre du Comité sur la procédure civile du Barreau du Québec.

RAYONNEMENT

Il siège au conseil d'administration de la Société du Manoir Mauvide-Genest et est président du Club de volley-ball Rouge et Or de l'Université Laval. Il a fait partie de diverses campagnes de financement telles celles pour le Collège de Ste-Anne et du Théâtre de La Bordée pour lequel il siège au conseil d'administration. Il est reconnu comme un des meilleurs avocats canadiens dans le domaine du droit du sport aux fins de l'édition 2011 du répertoire *The Best Lawyers in Canada* (Woodward / White).